

Diversité urbaine

Relations interethniques et débat public en Corse : Les exemples ajaccien et bastiais

Marie Peretti-Ndiaye

Volume 10, Number 1, Spring–Summer 2010

URI: id.erudit.org/iderudit/045048ar

DOI: [10.7202/045048ar](https://doi.org/10.7202/045048ar)

[See table of contents](#)

Publisher(s)

CEETUM and Groupe de recherche diversité urbaine

ISSN 1913-0694 (print)
1913-0708 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Peretti-Ndiaye, M. (2010). Relations interethniques et débat public en Corse : Les exemples ajaccien et bastiais. *Diversité urbaine*, 10(1), 85–103. doi:10.7202/045048ar

Tous droits réservés © Groupe de recherche diversité urbaine et CEETUM, 2010

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online. [<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>]



This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research. www.erudit.org

RELATIONS INTERETHNIQUES ET DÉBAT PUBLIC EN CORSE

LES EXEMPLES AJACCIEN ET BASTIAIS

ETHNIC RELATIONS AND PUBLIC DEBATE IN CORSICA

THE EXAMPLES OF AJACCIO AND BASTIA

Marie Peretti-Ndiaye

Résumé / Abstract

Depuis quelques années, des affrontements opposant des jeunes dont les principaux modes de différenciation reposent sur l'ethnicité se produisent régulièrement en Corse. Leur apparition épisodique dans les débats publics français nourrit l'idée d'un lien entre nationalisme corse et racisme. Un regard généralisateur, voire parfois stigmatisant, est alors porté sur la Corse. L'étude des relations interethniques dans les villes d'Ajaccio et de Bastia permet de nuancer ces perceptions. Alors que la situation prévalant à Ajaccio laisse entrevoir la prégnance d'un racisme conservateur qui traduit les difficultés des classes moyennes locales en butte aux phénomènes liés à la globalisation, l'étude des relations à l'œuvre dans l'agglomération bastiaise révèle des processus de résistance à l'entrée des personnes d'origine maghrébine dans l'espace des pratiques citoyennes.

In the past few years, regular confrontations have been occurring in Corsica between young people whose main mode of social differentiation is based on ethnicity. These conflicts are frequently mentioned in public debate in France, and feed the notion of a link between Corsican nationalism and racism. Corsica is thus considered in a generalizing, if not stigmatizing, way. However, such a dark picture of interethnic relations should be nuanced in regard to cities such as Ajaccio and Bastia. In Ajaccio it appears that there is a kind of conservative racism that echoes the hardships of the local middle-class facing globalization, while in greater Bastia, studies focusing on interethnic relations reveal a process of resistance against people of North African descent participating actively in the life of the city.

Mots clés : Racisme, Corse, relations interethniques, migration, débat public.

Keywords: Racism, Corsica, ethnic relations, migration, public debate.

L'ACCEPTATION MODERNE DU TERME « RACE », qui associe attributs biologiques et culturels, se fixe, en France, à la fin du XVIII^e siècle. Bien que mise à mal au cours du XX^e siècle par les avancées scientifiques, la « race » en tant que mode de classification liant « nature » et « culture » revêt encore un sens pour une part importante de la population mondiale (Quijano 2007 : 112). En France, de telles associations subsistent dans le débat public sous des dehors plus ou moins anodins. Bien que des tabous entourent l'usage du terme – la « race » étant considérée comme une erreur, une faute de parcours, la trace d'une histoire peu valorisante, mais aujourd'hui dépassée – la pensée raciale se maintient (Taguieff 2008). Il est donc nécessaire de se pencher sur les avatars contemporains de la race et du racisme (Fassin 2006 : 29). Plus précisément, il faut casser le binôme race-racisme pour envisager certains mécanismes toujours prégnants en France, tels que la croyance en des différences naturelles, biologiques qui constitueraient des groupes (*ibid.* : 30) ou encore les formes radicales de réification culturelle qui participent à une surdétermination des traits, elle-même plus proche du registre du racisme que de l'ethnicité. Par « racisme », nous entendons ici un ensemble composé de pratiques, représentations et discours qui visent à naturaliser des différences (Wieviorka 1998 : 7) au profit de « l'accusateur » (Memmi 1994 : 51). Dans *La France raciste*, Michel Wieviorka (1993) montre les liens existants entre racisme et désobjectivation. Il insiste sur les phénomènes de perte ou de surcharge de sens qui empêchent le Sujet de se construire et souligne, à ce propos, le poids de certains ressorts sociaux et, plus particulièrement, de la chute sociale.

L'objectif de cet article est d'envisager les ressorts sociaux du racisme en Corse, territoire français distingué par différents rapports de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (2004; 2003; 2002) pour la fréquence – et parfois la violence – des manifestations racistes en son sein. Espace géographiquement délimité, confronté depuis les années 1960 à des changements socioéconomiques importants et à des flux migratoires de grande ampleur¹, l'île entretient, en outre, un rapport particulier avec l'État-nation. En effet, au cours des années 1960, alors que des structures étatiques visant à moderniser l'économie insulaire ont été mises en place, sont apparus des mouvements contestataires qui, sous la bannière du régionalisme puis du nationalisme, ont critiqué l'action de l'État français en Corse. Aujourd'hui, le contexte socioéconomique insulaire se caractérise par la faiblesse du secteur industriel et, plus largement, par un marché du travail atrophié où peu d'emplois qualifiés sont proposés. La fonction publique constitue l'un des principaux employeurs. Ces différentes caractéristiques font de la Corse un exemple-clé pour envisager certains ressorts du racisme actuel. L'étude des manifestations racistes révèle en effet le rôle souvent prépondérant joué par les tensions entre permanence, reproduction et changement (Wieviorka *et al.* 1994), ainsi qu'entre local, national et global.

À partir de l'exemple corse, nous souhaitons donc traiter des questions suivantes : comment les logiques racistes s'insèrent-elles dans un rapport spécifique entre local, national et global en s'articulant à des logiques de conservation? Comment ces éléments tendent-ils à leur donner une coloration spécifique?

L'étude des débats publics locaux et nationaux révèle l'existence de plusieurs cadres interprétatifs à cet égard. Le présent article remet en question les postulats implicites révélés par l'analyse qualitative de ces débats, en s'appuyant sur une approche comparative des manifestations de racisme dans deux villes corses où les situations apparaissent contrastées : Ajaccio et Bastia. Il tend ainsi à mettre en perspective les débats publics locaux et nationaux. Il se veut également une occasion d'interroger l'existence d'un racisme spécifique dont les victimes principales seraient ceux que l'on nomme ici « Maghrébins » ou « Arabes » indépendamment de leur nationalité.

Le corpus qui sera mobilisé à cet égard comprend des rapports institutionnels, des articles de presse² ainsi qu'un ensemble d'observations et d'entretiens semi-directifs³ réalisés dans le cadre d'une recherche doctorale menée depuis 2005.

Le racisme corse au prisme des débats publics et des jeux d'échelle

La « question » du racisme en Corse doit être resituée dans l'espace des débats publics pour au moins deux raisons. En premier lieu, il y a, entre le débat public local et le débat public national, des jeux de regards qui contribuent localement au développement de poussées racistes. Pour plusieurs de nos interlocuteurs insulaires, les points de vue qui s'expriment à ce propos sur la scène nationale révèlent l'existence d'un racisme anti-Corses. Cette opinion, qui paraît largement partagée, légitime parfois le rejet des « Continentaux » – racistes – et des « Maghrébins », auxquels est injustement conféré le statut de victimes. En second lieu, les représentations qui sont « publicisées » aux niveaux local et national peuvent être remobilisées par les acteurs. À ce titre, les débats publics peuvent contribuer à la stigmatisation des individus différenciés comme à la lutte contre les préjugés. Après avoir esquissé les contours des sphères publiques locales et nationales, nous étudierons les jeux de regards et les différences de ton entre ces espaces. Nous tenterons ensuite de caractériser les représentations de l'Autre qui circulent dans l'un et dans l'autre.

Par « espace public », nous entendons ici un espace plus large que celui de la légitimation du politique caractérisé par Habermas (1993), où s'expriment publiquement « des opinions, des décisions, des justifications, des informations ainsi que des controverses produites par les différents acteurs de la vie sociale et politique et relatives aux diverses dimensions de la vie en commun » (Peralva et Macé 2002 : 22). Cet espace est mû par des débats,

des échanges de points de vue, de décisions ou d'informations, « publics » dès lors qu'ils sont « rendus publics ». S'il ne peut être confondu avec l'espace médiatique, il lui est toutefois étroitement lié, l'accès à l'espace médiatique constituant souvent l'une des conditions de la publicité des débats. Les objets médiatiques traduisent des débats entre différents acteurs médiatiques, tout en constituant des « représentations du monde » vouées à être diffusées et donc réinjectées dans des processus de représentation du monde public (Macé 2001 : 203). Informant sur leur contexte de production, ces objets influent aussi sur le « contexte social et symbolique » dans lequel ils sont diffusés tout en entrant « dans le pli d'une nouvelle production » (*ibid.*). La prise en compte de cet aspect tridimensionnel des objets recueillis – des conditions de leur production, de leur réception et de leur « remobilisation » par les acteurs – impose ici une distinction entre espaces publics local et national.

La sphère publique locale se caractérise par un maillage médiatique dense et relativement ancien. Société « la plus médiatisée de l'hexagone » selon Nicolas Giudici (1997 : 151), la Corse dispose en effet (outre des quotidiens, hebdomadaires et mensuels spécifiquement destinés aux lecteurs insulaires) d'une antenne de Radio France décentralisée, Radio Corse Frequenza Mora (RCFM) dont l'audience « est la plus forte de toutes les stations régionales » (*ibid.*) et, depuis 2006, d'une chaîne de télévision diffusée par satellite : ViaStella. L'étude des discours qu'on peut lire dans ces médias permet d'envisager l'existence d'un espace public singulier bien qu'en interaction perpétuelle avec l'espace public national. Il y a là des différences de ton, notamment liées à la densité des références communes propres à un local maillé par l'interconnaissance. Plus largement, les points de vue qui s'expriment dans ces débats diffèrent de ceux qui transparaissent dans l'espace public national : d'un espace à l'autre, le visage type du raciste, la perception des motivations qui le sous-tendent ou les enjeux liés à son identification diffèrent. Au niveau national, le raciste apparaît comme un acteur violent, désorienté par un trop-plein d'idéologie nationaliste. La dénonciation du racisme en Corse semble ainsi parfois mue par une association entre nationalisme et racisme, qui a dominé les premiers temps de l'action antiraciste en France. Par ailleurs, cette dénonciation se mêle parfois à des formes d'exaspération suscitées par les acteurs régionalistes ou nationalistes corses et, plus particulièrement, par la fréquence des attentats revendiqués par ces derniers.

Cette approche est beaucoup moins prégnante dans des débats publics locaux où la « question du racisme » apparaît souvent comme un problème urbain. La figure de l'acteur raciste est alors celle du jeune urbain précarisé. Ses victimes, les Arabes, sont celles qui amènent la « banlieuisation » des villes corses. À la fin de l'année 2005, cette association prend des valences particulières lorsque des épisodes de violence urbaine se produisent sur « le Continent ».

Certains journalistes n'hésitent plus alors à parler d'« une Corse où [...] la violence que l'on s'efforce de croire différente de celle des banlieues, qui étaient encore en flamme il y a quelques semaines, s'installe, insidieuse, un peu plus tous les jours » (Monti 2006 : 2). « Les images de maternelles incendiées que la télé a vomies à gros bouillon » (Albertini 2006b : 44) ou de carcasses de voitures enfumées imposent leurs empreintes sur le débat public local.

Dans un même temps, et assez paradoxalement, les débats évoquant la présence des « Maghrébins » apparaissent souvent plus axés sur la « culture importée des immigrés » que sur les troubles dont leurs enfants seraient à l'origine. Ils diffèrent en cela des discours qui transparaissent dans l'espace public français depuis le début des années 1980 (Battégay et Boubeker 1993 : 59).

Çà et là, dans l'espace public local comme national, on constate des représentations spécifiques de personnes d'origine maghrébine qui contribuent parfois à la stigmatisation. C'est notamment le cas lorsque l'on mentionne l'origine ethnique des jeunes qui participent aux affrontements entre groupes ou, plus largement, des acteurs de la délinquance. Les articles parus en septembre 2007, lorsque de nouveaux conflits « ethniques » se sont produits à Bastia, sont significatifs à ce propos. « Ce sont bien deux factions qui s'opposent, d'un côté des Maghrébins, de l'autre des Corses. Tous se sont rendus coupables d'exactions », introduit un journaliste du quotidien local (Romani 2007 : 5). Le groupe Corsica Nazione Indipendente fait ensuite paraître, dans ce même journal, un appel « à l'apaisement » basé sur une classification entre les différentes « communautés » en présence : d'un côté, le « peuple corse », « incarnation de la nation historique » et seul légitime à exercer une « souveraineté sur la terre de Corse » (Corsica Nazione 2007 : 6); de l'autre, des communautés dont la légitimité est davantage matière à caution. Ce communiqué rejette toute intervention des agents de l'État puisque, selon ses auteurs, le problème cité n'est « ni l'affaire de la police, ni l'affaire des jeunes », mais concerne plutôt « chaque Corse » (*ibid.*). On retrouve la même matrice discursive – le règlement des « problèmes corses » sans interventions de l'État – lorsque des attentats visant des biens appartenant à des personnes d'origine maghrébine sont « expliqués » par la lutte contre le trafic de drogue⁴. Cette accusation explicite que les médias locaux véhiculent parfois⁵ a des conséquences qui débordent du cadre ponctuel de ce type d'action. Elle génère de la méfiance à l'égard des victimes désignées tout en contribuant à légitimer ces attentats. Le thème de la « lutte contre la délinquance » ou « contre le trafic de drogue » efface ainsi parfois celui du racisme.

Le fait religieux est également source de stéréotypes négatifs. On associe, plus ou moins implicitement, l'islam et le sexisme. Ce fut notamment le cas dans les débats qui ont entouré l'assassinat de la jeune Latifa Loulichki

par son père en 2001, puis le jugement de ce dernier, en 2005⁶. La jeune fille, qui souhaitait partir « sur le Continent » avec son fiancé corse, a été présentée comme une personne « intégrée » à la société insulaire, une fille de Galeria (Ploquin 2002). Quant à son père, on l'a dépeint comme un homme « s'exprimant dans un français hésitant, (pour lequel) il n'existe qu'un seul mode de vie : celui de ses parents et de ses grands-parents au fin fond de sa région rurale d'origine, au Maroc » (Luccioni 2005 : 4).

Ces représentations s'inscrivent dans un contexte global au sein duquel l'opposition entre Orient musulman et Occident chrétien est significative pour plusieurs. Il y a là un imaginaire forgé depuis des siècles, dépassant largement le cadre de l'État-nation français (Laoukili 2005 : 80), mais qui s'inscrit, au sein de l'Hexagone, dans un conflit entre multiculturalisme et universalisme d'une excitabilité développée (Wieviorka 2001). Cette jonction entre islam et sexisme s'insinue d'autant plus facilement dans cet imaginaire qu'elle est, depuis 1989, régulièrement opérée dans les débats publics entourant la « question du voile ». Si la jonction entre immigration et islam s'est effectuée en France lors de la première guerre du Golfe (Battegay et Boubeker 1993), les débats autour du port du *hijab* ont quant à eux nourri des schèmes antagonistes articulés sur l'opposition implicite entre christianisme (tolérant) et islamisme (sexiste), voire entre féminisme et anti-racisme (Fassin 2006; Guenif Souilamas et Macé 2004).

Comme le rappelle Norbert Elias, ces représentations de l'Autre remplissent une double fonction : elles dévalorisent d'une part les membres de l'exogroupe et valorisent d'autre part les membres de l'endogroupe (Elias et Scotson 1997). Elles ne constituent cependant que l'une des facettes du débat public, qui peut également offrir des ressources aux acteurs minorisés. L'usage de la catégorie « Noir » dans l'espace public français des dernières années traduit ainsi le passage d'une identité assignée et stigmatisée à des pratiques d'autodésignation. Ces pratiques ne relèvent pas seulement de l'appropriation puis du retournement du stigmaté; elles questionnent également l'écart entre idéal républicain et expérience vécue des individus minorisés (Wieviorka 2008). En Corse, des initiatives visant à mettre l'accent sur des marqueurs de similitude entre « Corses » et « Maghrébins » ont émergé durant la dernière décennie. Le lancement, en 2001, de l'émission *El Kantara*, coanimée par Hanane Laïmani et Petru Mari, s'inscrit dans cette optique⁷. De même, les interventions des acteurs locaux de l'antiracisme (dont les membres du collectif antiraciste *Ava Basta* et de la section corse de la Ligue des Droits de l'Homme sont les plus visibles) tendent, en insistant sur les dimensions sociale et politique du racisme dans l'île, à ouvrir des espaces d'action aux individus potentiellement visés.

Plus largement, la façon dont les acteurs du débat s'approprient les différents faits-référents laisse entrevoir l'extrême malléabilité des cadres explicatifs mobilisés. Au-delà des clivages entre débats publics local et national, on note des conflits d'interprétation au sein des différentes échelles. Au niveau local, le sens des actes racistes perpétrés ne fait pas l'unanimité. Les matériaux empiriques collectés dans l'île entre 2005 et 2010⁸ permettent d'interroger ces hiatus entre espace public local et national, et entre les différents acteurs du débat local.

Étude des manifestations de racisme dans deux villes corses

Bastia

La ville de Bastia a constitué le référent premier des débats portant sur le racisme en Corse. Les affrontements qui ont eu lieu entre 2002 et 2004 dans la ville ont semblé, pour certains, représentatifs du contexte corse et ont, à ce titre, été présentés comme une conséquence indirecte du « nationalisme » corse. Afin d'interroger la réalité de cette « représentativité » et des cadres d'analyse qui lui sont liés, nous allons, dans un premier temps, exposer le contexte socio-urbain bastiais. Nous nous arrêterons ensuite plus précisément sur les manifestations de racisme qui se sont produites dans la ville entre 2002 et 2004. Nous nous intéresserons enfin aux mouvements qui agitent la sphère politique micro-locale.

Le contexte socio-urbain

Vivier d'emplois⁹ (INSEE 2002) et bassin démographique, l'agglomération bastiaise constitue aujourd'hui la première agglomération corse, tout en étant, comme le souligne un conseiller municipal interviewé, écartelée « *sur une demi-douzaine de communes* » (Jean, 56 ans). Selon cet élu, des difficultés spécifiques résultent d'ailleurs de cette fragmentation, mais aussi du contexte socioéconomique morose, de la concentration des administrations publiques à Ajaccio et de l'absence d'investissement dans les infrastructures portuaires¹⁰. « *Entre la crise économique, la crise administrative, les tracasseries du site, l'absence de toute organisation d'envergure sur la ville depuis longtemps [...] c'est une ville qui est en déclin, qui souffre* », souligne-t-il.

Elle subit par ailleurs des évolutions propres aux villes moyennes, qui génèrent des difficultés particulières en termes d'habitat. Le développement de la grande distribution contribue à éloigner les zones d'activité du centre historique (Convention d'application territoriale relative aux quartiers prioritaires de Bastia

2001) tandis que le développement économique du centre n'est pas soutenu par la spéculation immobilière. Le faible maillage du réseau de transport permet moins qu'ailleurs la fluidité des échanges. Deux quartiers en font principalement les frais : le quartier de la Citadelle, « centre ancien où les secteurs encore dégradés jouent le rôle d'un parc social de fait, concentrant des populations précarisées, vieillissantes, isolées ou issues de l'immigration » (*ibid.* : 3), et celui de Lupino, dont certaines résidences d'habitat social sont délabrées. Dans un tel contexte, frontières maritimes et reliefs escarpés participent à l'enclavement de ces quartiers qui furent le théâtre d'affrontements interethniques.

De 2002 à 2004 : une période d'affrontements récurrents

Les affrontements survenus de la fin de 2002 à 2004 ont marqué les esprits par leur violence et leur ampleur. Il nous paraît intéressant d'en établir la chronologie non exhaustive. Les événements survenus en décembre 2002 peuvent être envisagés, à ce titre, comme le point de départ de violences qui connaîtront leur apogée en 2004. Le 12 décembre 2002, deux jeunes frères « corses » sont agressés dans la Citadelle de Bastia. Cinq jours plus tard, une bagarre éclate devant le collège Simon Vinciguerra au cours de laquelle un élève de troisième est blessé par un jeune « maghrébin ». Le 21 décembre 2002, les événements sont médiatisés par le quotidien local, *Corse Matin*. Ils sont alors repris par les mouvements politiques locaux. Le 28 décembre 2002, Corsica Nazione dénonce ainsi, dans un communiqué repris dans la presse locale, « une agression raciste » anti-Corse. Le lendemain, un attentat se produit devant un immeuble de la rue où s'était produite l'agression des deux frères. Il sera revendiqué par un groupuscule jusqu'alors peu connu, Resistenza Corsa. Une semaine plus tard, un attentat vise un immeuble où vivent des « Maghrébins », revendiqué cette fois par le groupuscule A Ghjuventu corsa. Puis, dans la nuit du 12 au 13 janvier 2003, une charge de dix kilogrammes explose dans le quartier du Vieux-Port à Bastia. Ces différents événements semblent accroître les tensions ethniques préexistantes dans la ville. Les 18 et 19 janvier 2003, une bagarre oppose de jeunes Maghrébins armés de barres de fer et de couteaux à de jeunes Corses sortant d'une discothèque. Le 15 mars 2004, un jeune d'un lycée bastiais est frappé avec un pied-de-biche par un autre lycéen d'origine maghrébine. Le lendemain, un groupe de cent à deux cents personnes (Pivois 2004c : 16) se forme devant le lycée de l'agresseur puis se dirige vers le centre ancien de Bastia où des combats ont lieu.

C'est dans ce contexte que naît le groupuscule Clandestini Corsi, auteur d'attentats visant des biens appartenant à des personnes d'origine étrangère. Il conduit plusieurs familles d'origine maghrébine à quitter l'île (Chemin 2004a). Lorsqu'ils ont été arrêtés et accusés de racisme, les membres de ce groupuscule se sont défendus en expliquant leurs actes par le climat délétère à

l'œuvre dans la ville. Lors de leur jugement, ils ont semblé éloignés de l'idéologie nationaliste, tout en étant marqués par l'esthétique de la violence et de la clandestinité qu'une partie de la mouvance nationaliste a contribué à véhiculer. Ces dernières remarques peuvent nous conduire à interroger les spécificités de l'échiquier politique local.

L'espace du politique

L'association entre nationalisme et racisme est récurrente dans l'espace des débats publics nationaux (Peretti-Ndiaye 2008). L'exemple bastiais permet de nuancer ces informations tout en introduisant l'existence d'autres « spécificités » insulaires. C'est ce que nous souhaitons faire en adoptant une grille de lecture axée sur les permanences et les reconfigurations et en questionnant la « place de l'Autre » sur cet échiquier.

Depuis quelques années, le vocabulaire de la diversité prévaut en France à propos de la place de l'Autre dans l'espace politique. On défend l'idée que les représentants politiques doivent être à l'image de la population française et met de l'avant des figures politiques propres à incarner la présence de « minorités visibles » sur cet échiquier. Cette tendance est particulièrement visible chez les partis majoritaires où un certain consensus semble régner à ce propos. On ne la retrouve toutefois pas à Bastia, au sein du Parti radical de gauche (PRG) dont est membre Emile Zuccarelli, l'actuel maire, qui effectue dans la ville son troisième mandat¹¹. Parallèlement, des évolutions se produisent en marge de l'échiquier politique municipal : des jeunes d'origine maghrébine ayant grandi en Corse ont été inclus sur des listes électorales lors des élections municipales de 2008. Ce fait, sans équivalent dans une histoire proche, dénote à tout le moins la prise en compte du poids de l'électorat d'origine maghrébine dans la ville. Il coïncide avec le développement, sur l'échiquier politique local, d'une mouvance dite « nationaliste modérée » dont l'incarnation bastiaise est la liste *Inseme Per Bastia*. Ces pratiques politiques sont relativement nouvelles en Corse. Elles font écho à l'arrivée de jeunes Français d'origine maghrébine dans l'espace d'exercice de la citoyenneté. Bien que des personnes originaires du Maghreb vivent en Corse depuis les années 1960¹², les conditions socioéconomiques qui ont modelé leur installation expliquent que la plupart aient longtemps gardé les « caractéristiques de primo migrants » (Terrazoni 2008 : 28)¹³.

La situation bastiaise semble donc originale à deux points de vue : en premier lieu en ce qui concerne l'ampleur et la récurrence d'affrontements qu'on peut qualifier d'interethniques; en second lieu pour l'entrée des jeunes d'origine maghrébine dans l'espace politique. Comparer ces différentes

caractéristiques avec celles à l'œuvre dans l'autre principale ville corse, Ajaccio, permet de mettre davantage en relief une telle originalité.

Ajaccio

Bien que la ville d'Ajaccio soit plus touristique et moins souvent pointée du doigt pour ses « problématiques urbaines », elle est tout de même le théâtre de phénomènes de différenciation et, parfois, de manifestations racistes. Avant d'en esquisser les contours, nous nous arrêterons tout d'abord sur les fragmentations que révèle le contexte socio-urbain. Nous envisagerons, à ce propos, les spécificités du marché du logement dans la ville. Nous analyserons ensuite les processus de différenciation et de rejet qu'on peut y constater. Enfin, nous remettrons en question les possibilités d'accès à l'espace du politique pour les individus différenciés et, plus spécifiquement, pour ceux considérés comme « Maghrébins ».

« Cité impériale », plus populaire aujourd'hui qu'hier, l'agglomération ajaccienne constitue un espace où les inégalités sont plus flagrantes qu'ailleurs en Corse. Les lignes de fracture géographiques de l'espace se superposent aux subdivisions sociales, tandis que les principes de division du travail chevauchent parfois les catégories ethniques. La ville constitue une zone économiquement peu dynamique, et ce, malgré la présence de nombreuses administrations régionales. Peu d'emplois y ont été créés au cours de la dernière décennie. Ce faible dynamisme du marché de l'emploi est particulièrement critique dans cette ville où la configuration géographique reflète la prégnance des inégalités sociales.

Dans les quartiers aisés du bandeau résidentiel de l'ouest – du même nom que les îles Sanguinaires vers lesquelles ils s'étirent – ainsi que dans les quartiers périphériques de l'est, le taux d'étrangers apparaît souvent corrélé au niveau de revenu des habitants. Cette ségrégation sociale est renforcée par les reliefs de la ville et le peu de services de transport en commun qui tend à enclaver ces quartiers.

L'activité touristique de la ville pèse, par ailleurs, sur le marché du logement. Elle fragilise les populations les plus démunies, notamment en contribuant à l'augmentation du coût des loyers sur l'ensemble de la ville. Parallèlement, les processus de discrimination tendent à renforcer l'homogénéité ethnique de certaines zones¹⁴. Ils concourent au regroupement des personnes d'origine maghrébine dans les quartiers où la présence de locatif social est importante. Le poids et l'ancrage historique des discriminations au sein du parc locatif privé ont en effet contribué à façonner des espaces dans lesquels les cloisonnements sociaux se juxtaposent aux cloisonnements ethniques.

Au-delà de ces discriminations et de ces cloisonnements, la ville est le théâtre d'autres manifestations racistes, comme les menaces et la violence liées à l'actualité locale, nationale et globale. Ajaccio a ainsi constitué l'un des lieux d'expression privilégiés de l'Organisation secrète corse (OSC), groupuscule apparu à la suite de la polémique entourant la mort d'une jeune fille en Balagne en 2002¹⁵. À Ajaccio, les tracts distribués par l'OSC fustigent « les agressions commises contre nos compatriotes par des Arabes sûrs de leur impunité grâce aux lois anti-racistes » qui constituent « les prémisses avant-coureurs à des affrontements inéluctables et plus graves dans les mois à venir » (Ligue des Droits de l'Homme. Comité Corse 2005 : 7).

D'autres attentats visent les lieux de culte et autres symboles de la présence musulmane. C'est le cas de celui survenu le 26 avril 2003 à Baleone, près d'Ajaccio, accompagné de graffitis indiquant clairement le caractère religieux des revendications qui lui sont associées. Le 24 décembre 2004, une charge explosive est également trouvée devant le foyer de Mezzavia, où résident principalement des personnes d'origine maghrébine. Si certaines de ces actions sont revendiquées par un groupuscule furtivement apparu dans l'espace insulaire, Armata Cristiana Corsa, la plupart d'entre elles semblent toutefois relativement « spontanées », hors de tout cadre collectif. Elles n'en participent pas moins à un climat général souvent décrit comme fortement anxiogène par les individus appartenant aux groupes minorisés, d'autant plus que ces derniers ne semblent disposer, dans l'espace insulaire, que de peu d'appui. Par exemple, il ne leur semble pas possible de recourir aux ressources offertes par la participation au jeu politique.

En effet, pour la plupart des personnes d'origine maghrébine interrogées, il n'existe pas, aujourd'hui, de porte d'entrée dans l'espace politique municipal ou microrégional. L'extrait d'entretien suivant, réalisé auprès d'Elakhdar (45 ans), un ouvrier tunisien, semble significatif des représentations que les acteurs minorisés ont à cet égard :

Interviewer : *Il n'y a pas eu, pendant les dernières élections, des personnes d'origine maghrébine qui ont été sur les listes électorales?*

Elakhdar : *Non.*

Interviewer : *À Bastia, à Porto-Vecchio, des personnes d'origine marocaine apparaissent sur les listes...*

Elakhdar : *Ici, non. Non, non, non.*

Interviewer : *Mais les jeunes votent, quand même...*

Elakhdar : *Et oui mais bon... Il y a... C'est carrément différent, quoi. C'est pas la même mentalité. [...] Ici, c'est dur. À mon avis, c'est impossible de changer maintenant. Peut-être ça va changer dans vingt ans ou vingt-cinq ans, mais là, ça va pas changer. [...] Peut-être ça va changer dans*

le temps, dans vingt ans, vingt-cinq ans, parce que là ça commence la deuxième, troisième génération, qui vont à l'école et tout. Peut-être dans leur avenir à eux ça va changer, mais là, ça va rester comme ça, je pense.

Parallèlement, les observations réalisées auprès des jeunes d'origine maghrébine vivant dans la ville révèlent qu'une part importante d'entre eux évolue entre anomie et soubresauts de violence, ne trouvant que peu d'espaces susceptibles d'étayer leur résistance aux logiques de domination à l'œuvre. Par ailleurs, alors que des politiques de réajustement apparaissent sur l'ensemble du territoire national pour favoriser l'accès à la sphère politique auprès des personnes appartenant à des minorités, à Ajaccio, le terme « diversité » est aujourd'hui absent du vocabulaire des élus et des militants politiques interrogés. Au-delà de réactions épisodiques aux manifestations de violence raciste, ces derniers ne semblent pas envisager la situation de ces Français d'origine maghrébine autrement qu'en termes de problématiques soit urbaines, soit sociales. Ces deux volets orientent d'ailleurs la plupart des actions politiques qui visent ces personnes.

En guise de conclusion : un racisme conservateur?

Les manifestations de racisme envers des personnes d'origine maghrébine qui ont eu lieu ces dernières années en Corse ont fait l'objet d'un traitement médiatique important. Toutefois, le « racisme corse », tel qu'il a pu être problématisé dans l'espace public national, tend à effacer des questionnements d'ordre social au profit d'une vision axée sur le culturel et le politique, parfois stigmatisante et souvent généralisatrice. À contrario, une approche axée sur la diversité des situations micro-locales laisse entrevoir des éléments de différenciation. Au-delà de l'apparente unité des manifestations de racisme dans l'île, les exemples ajaccien et bastiais permettent de souligner la multiplicité des évolutions à l'œuvre en Corse.

Pourtant, si les situations d'Ajaccio et de Bastia diffèrent, elles présentent aussi certaines similarités qui mettent en lumière la singularité de la Corse par rapport au contexte national dans lequel elle s'insère. Certains ressorts du racisme y apparaissent en effet spécifiques. Ils s'expriment avec plus ou moins d'intensité d'un bout à l'autre de l'île et se conjuguent à d'autres ressorts à l'œuvre, eux, à l'échelle nationale et globale. Le travail de terrain réalisé nous a permis de comprendre que certains de ces mécanismes avaient pour ressorts des formes de conservatisme. Par « conservatisme », nous entendons ici une idéologie qui vise à la consolidation et au maintien des valeurs et des institutions existantes (Dion 1966). En Corse, ce conservatisme tend à la reproduction de rapports de pouvoir traditionnels qui ont su se couler dans le moule démocratique tout en prenant appui sur des pratiques clientélistes (Briquet

1997). Que l'on parle, à leur égard, de clanisme ou d'affiliations partisans qui se reproduisent d'une génération à l'autre, ces pratiques façonnent aujourd'hui encore le jeu politique. Or, en consacrant les places et rôles liés à l'affiliation à une famille ou un parti, ce conservatisme exclut les nouveaux venus. Pour comprendre la portée réelle de cette idéologie, il faut revenir sur les traits saillants du contexte socioéconomique et souligner à nouveau le faible nombre d'emplois qualifiés et l'hypertrophie du secteur public. Dans un tel contexte, en effet, l'échange « votes contre emplois publics », longtemps caractéristique du clientélisme insulaire, se révèle une voie d'accès privilégiée à l'emploi. En être exclu implique d'être condamné aux emplois sous-qualifiés des secteurs du bâtiment, du tourisme ou de la construction.

Ces pratiques clientélistes ont été dénoncées par différents observateurs « continentaux » depuis le milieu du XIX^e siècle. Plus encore, les acteurs contestataires qui ont émergé sous la bannière du régionalisme puis du nationalisme ont réitéré ces critiques en leur donnant une coloration spécifiquement locale. Comment de telles pratiques ont-elles pu se maintenir en dépit de ces dénonciations répétées, aussi bien au niveau local que national? Il faut rappeler, à ce propos, que les logiques d'affiliation sur lesquelles les pratiques clientélistes prennent appui tendent à mailler un territoire où, aujourd'hui encore, l'interconnaissance prédomine. Cet aspect peut éclairer la plasticité de ces pratiques qui sont parfois envisagées comme pré-modernes. Il est également nécessaire de rappeler que, pour une part non négligeable de la population insulaire, le régionalisme et le nationalisme ne semblent pas avoir réussi à s'imposer comme solution de rechange au modèle clientéliste. Radicalité, clandestinité et violence ont pu conduire certains insulaires à rejeter leurs critiques du clanisme.

Pourtant, le conservatisme insulaire n'explique pas à lui seul les manifestations de racisme envers des Maghrébins en Corse. Il s'hybride d'ailleurs au contact d'un conservatisme républicain français qui tend parfois à confondre universalisme et culture nationale. Il teinte aujourd'hui de racisme les débats publics relatifs aux pratiques des musulmans et a des implications politiques. Cécile Laborde souligne à ce propos la récurrence d'argumentaires radicalisant « le républicanisme en une doctrine communautaire et conservatrice » (2009 : 22). Quelles sont les traces de cette idéologie conservatrice hybride dans l'espace des débats insulaires? La conservation d'un patrimoine culturel, dont le catholicisme constituerait un des aspects structurants, est l'un des enjeux mis de l'avant dans les interventions d'acteurs aujourd'hui fédérés autour de la Ligue des Droits de la Corse. Au cours de l'année 2004, alors que les manifestations antiracistes se succèdent dans l'espace insulaire, le secrétaire général de cette « ligue » distribue des tracts et intervient dans les médias pour dénoncer le « credo du KGB "droits-de-l'homme" local » (Nadizi 2004 : 9).

Il agrège dans ses interventions la question de la délinquance et de l'islam à celle du racisme, de l'immigration et, plus indirectement, de la globalisation¹⁶. Sur la base d'une mise en opposition de termes du registre culturel, qui trouve son point d'orgue dans l'antagonisme « veau versus mouton », il incrimine le laxisme de l'État et la perte de pouvoir décisionnaire du cadre national. Cette démonstration, d'autant plus proche de celles du Front national qu'elle s'étire « du plus recevable et acceptable à ce qui l'est moins » (Taguieff 1989 : 175), concilie, dans une articulation improbable, la valorisation de figures laïques du monde musulman et l'attachement aux clochers « rassurants » des églises.

Cette intervention semble trouver un écho dans l'île, plus spécifiquement à Ajaccio où la Ligue de Défense de la Corse et des Corses est née. La participation de ces acteurs au jeu politique local en constitue, du moins, un indice. Au-delà d'afficher une appartenance au courant politique majoritaire de droite de son secrétaire général, l'apparition de certains des membres fondateurs de la Ligue de Défense de la Corse et des Corses sur des listes municipales ou dans leurs soutiens permet d'entrevoir plus précisément son inclusion dans des réseaux politiques régionaux. Lors des élections municipales de 2008, un représentant d'une des associations membres de la ligue apparaît ainsi sur une liste proche de Corsica Nazione Indipendente¹⁷. Porteur d'un discours axé sur la question migratoire, il est soutenu par le président de l'Association pour la sauvegarde de la Corse, également vice-président de la Ligue des Droits de la Corse. Il y a donc là une jonction entre des acteurs appartenant à différents courants autour de la volonté de conserver un patrimoine corse envisagé comme menacé. Ces associations traduisent la prégnance, dans l'île, d'un conservatisme hybride mêlant différents registres dont le point commun est la stigmatisation des Maghrébins sous couvert de participation au jeu démocratique. Cette idéologie vise à conserver les ressources offertes par l'insertion dans un réseau d'interconnaissance ou, plus largement, dans un jeu politique marqué par la prégnance des affiliations. Lorsque ces ressources sont menacées, le racisme conservateur peut alors prendre des formes plus violentes. Les événements survenus ces dernières années à Bastia peuvent ainsi être considérés comme l'expression d'une résistance à l'entrée des jeunes d'origine maghrébine dans l'espace d'exercice de la citoyenneté.

Note biographique

MARIE PERETTI-NDIAYE est doctorante au Centre d'analyse et d'intervention sociologique de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) de Paris. Ses domaines de recherche de prédilection sont la sociologie des relations interethniques, du racisme, des migrations et de la déviance, ainsi que l'anthropologie urbaine.

Notes

1. Il faut rappeler, à ce propos, l'arrivée importante de rapatriés d'Afrique du Nord entre 1957 et 1965. Daniel Leconte évoque la présence, en 1975, de quinze mille pieds-noirs en Corse (1980 : 255-256). Ces derniers ont impulsé des flux migratoires en provenance du Maroc. Selon les données issues des recensements effectués par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), la population originaire des pays du Maghreb occupe une place prépondérante au sein de la population étrangère insulaire dès le recensement de 1968. Bien que quasiment inexistante en Corse dans les années 1950, elle représente un tiers de la population étrangère de l'île en 1968 et plus de la moitié de cette même population de 1975 à nos jours. Plus largement, la population « immigrée » a, en Corse, un poids démographique relativement important depuis les années 1970. En 1975, la Corse constitue la première région d'immigration (Luciani 1995 : 69-70) en France. Même si cette proportion a diminué depuis, la moyenne locale reste encore à ce jour supérieure à la moyenne nationale. En 2005, l'INSEE a recensé 25 000 immigrés dans l'île.
 2. Ce corpus est composé d'articles de la presse locale (Albertini 2006a; 2006b; Casanova 2005; Dominici 2007; Graziani 2004; Grisanti 2005; Luccioni 2005; Monti 2006; Nadizi 2004; Rafaelli 2008; Romani 2007; Tieri 2002) et nationale (Chemin 2005a; 2005b; 2005c; 2004a; 2004b; 2003a; 2003b; Costa 2004a; 2004b; 2004c; Pivois 2004a; 2004b; 2004c; Ploquin 2002; Van Eeckhout 2005; Zappi 2003).
 3. Plus d'une soixantaine d'entretiens semi-directifs ont été réalisés dans l'île.
 4. À titre d'exemple, le 18 octobre 2002, un attentat à l'explosif vise le restaurant La Kasbah dont la gérante est d'origine maghrébine. Il est revendiqué, le 5 novembre 2002, par l'Ex-Front de libération national corse-Union des combattants au nom de la campagne anti-drogue (Commission nationale consultative des droits de l'homme 2003 : 45).
 5. Au mois de novembre 2005, un attentat a été commis devant la porte de l'appartement d'une famille maghrébine habitant dans le quartier Les Jardins de l'Empereur. Dans les jours suivant l'attentat, un article intitulé « La piste raciste n'est pas privilégiée » paraît dans la presse quotidienne locale (Casanova 2005) et interroge de la façon suivante les lecteurs : « Pourquoi, en effet, dans ce quartier qui concentre une forte proportion de familles issues de l'immigration, aurait-on choisi cette famille marocaine? » L'auteur conclut : « toutes les pistes sont étudiées, y compris celle d'un contentieux lié à l'incarcération d'un des membres de la famille pour trafic de stupéfiants ». Les victimes de l'attentat, doublement affectées, ne peuvent plus alors qu'invoquer... une erreur possible de porte. Dans un article intitulé « Une famille ne comprend pas » (Corse Matin 2005), paru le lendemain dans le même quotidien, l'un des membres de la famille souligne ainsi : « Je tiens à préciser qu'aucun membre de ma famille n'est incarcéré pour trafic de stupéfiants et que nous n'avons aucun problème dans le quartier. Les poseurs de bombe se sont peut-être trompés de porte ».
 6. L'extrait d'article suivant est assez significatif du traitement médiatique de ce procès dans la presse locale : « Comment un père de famille qui affirme aimer ses enfants a pu massacrer sa fille de 24 ans à coup de couteau de cuisine au simple motif qu'il ne "supportait pas son mode de vie" [...]. Pour cet homme de 53 ans totalement illettré et s'exprimant dans un français hésitant, il n'existe qu'un seul mode de vie : celui de ses parents et de ses grands-parents au fin fond de sa région rurale d'origine, au Maroc. Son mariage a été organisé par sa famille et il s'en trouve bien. [...] Pour leurs enfants, il en est tout autrement. À leur arrivée, Latifa, l'aînée a 7 ans, Mohamed, le second en a 3. [...] Le portrait de Latifa, dépeint par tous les témoins qui l'ont côtoyée est unanime : une jeune fille douce, travailleuse, adorant sa famille mais dans les derniers temps, terrorisée par son père. Car, pour une première fois, elle a bravé ouvertement l'autorité. Elle a décidé de faire sa vie avec un jeune homme du village et a projeté de partir avec lui sur le continent. Les deux frères de la victime sont persuadés que leur père n'a pas supporté que leur sœur veuille partir avec Pierre Maestracci. De son père, Mohamed dira : "*Il pensait comme au Maroc*" » (Luccioni 2005 : 4).
 7. Émission de radio réalisée entre les radios corse (RCFM) et marocaine (Radio Télévision Marocaine) dont le titre signifie « le pont » (Marsaud 2006).
 8. Ces matériaux empiriques comprennent une soixantaine d'entretiens semi-directifs réalisés dans l'île entre 2005 et 2010 ainsi que des observations menées, durant cette même période, dans plusieurs villes de Corse, principalement à Ajaccio, Corte, Bastia et Porto-Vecchio.
-

9. Malgré l'absence d'un véritable tissu industriel, plusieurs emplois ont été créés dans la microrégion. Les activités les plus dynamiques du secteur de l'emploi sont celles ayant trait à la transformation du lait et de la viande ainsi que la vinification et la boulangerie (INSEE 2002).
10. Un projet de développement de l'activité portuaire financé par des fonds européens est cependant en cours (Dressler et Knight 2008 : 423).
11. Avant lui, son père était maire de la ville depuis 1968, après avoir épousé la fille de Jean Sari, lui-même maire de la ville auparavant. Cette forme de transmission du pouvoir politique par filiation n'est pas sans rappeler les systèmes claniques tels que les caractérisent les ethnologues. Le clanisme constitue en effet, pour plusieurs observateurs de la vie politique corse, l'un des traits saillants du jeu politique dans l'île. Le terme est employé pour caractériser un type d'organisation propre à des sociétés archaïques ou, du moins, prémodernes, qui repose sur l'appartenance à un ensemble plus ou moins vaste d'individus liés entre eux par des liens de sang, réels ou imaginaires. Dans le contexte politique actuel, l'usage du terme apporte donc souvent une connotation critique. Dès les premières élections au suffrage universel masculin en Corse en avril 1848, les représentants du gouvernement ont dénoncé l'emprise des liens de parenté et le clientélisme qui constituent un obstacle à l'établissement du système républicain (Briquet 1997 : 102). Parallèlement, la bureaucratie d'État a favorisé le clientélisme et des formes proches du clanisme, s'appuyant sur les réseaux ainsi fondés pour asseoir son pouvoir. Ainsi s'est maintenu un système politique peu ouvert au changement tout en étant étroitement imbriqué dans un échiquier politique national présenté comme moderne.
12. En 1968, 5960 immigrés originaires du Maghreb sont recensés. On en compte 13 800 en 1999, soit respectivement 2,85 % et 5,3 % de la population totale de l'île. Ces pourcentages ont été calculés à partir des données indiquées par Marie-Pierre Luciani (1995 : 70) et des données apparaissant dans *l'Atlas des populations immigrées en Corse* (INSEE 2004).
13. Un regroupement familial faible et tardif caractérise en effet une population composée principalement d'ouvriers agricoles, de salariés du bâtiment ou de travailleurs précaires originaires du Rif oriental marocain.
14. L'extrait d'entretien suivant, réalisé auprès d'une assistante sociale, est significatif des propos tenus par la plupart des travailleurs sociaux de la ville : « *Ah oui, oui, oui, [il y a des discriminations] [...] Par rapport à... aux origines des personnes. Par exemple, il y a des bailleurs, on sait très bien qu'ils n'ont jamais de Maghrébins dans leurs logements. Ça, pour moi, c'est intolérable. Ce n'est pas des gens que je sollicite. Je ne peux pas [...]. Sinon, c'est vrai qu'il y a une discrimination énorme par rapport à l'origine. Nous, on a essayé de se battre à notre niveau, mais on n'a pas été suivi par... nos instances. Et bon, ils vont pas le dire comme ça... C'est pas affiché, quoi. C'est toujours comme ça entre deux mots, mais c'est clair que ça existe. Par rapport aux Maghrébins, c'est vrai que c'est flagrant. Oui [ce sont les personnes que j'ai le plus de mal à loger] [...]. Ça touche hommes et femmes. Quand on entend dire : "On veut pas de Maghrébins", ça touche hommes et femmes.* »
15. Cette dernière aurait, selon certains acteurs (démentis par la justice depuis), été agressive par des Maghrébins et serait morte des suites de cette agression.
16. L'extrait suivant peut permettre de retracer les grandes lignes de cette « intervention » : « Le fait d'évoquer un problème de densité migratoire, ou bien l'émergence de l'islam dans une société insulaire fragilisée, est assimilé à un acte de racisme [...]. On comprend mieux pourquoi [...] le Conseil National des Marocains de France a déclaré que "devant l'ampleur et la tournure que ces actes impunis ont fini par prendre aujourd'hui, le Conseil demande aux autorités françaises que les lois de la République s'appliquent avec vigueur et sans faiblesse". D'ici que les affaires de la Corse ne se traitent à Rabat... [...]. Je me suis donc demandé si j'étais religieusement raciste en disant que la flèche gothique d'une cathédrale ou le clocher d'une église m'émeuvent et me rassurent alors que le minaret me laisse froid [...]. Suis-je encore culinairement raciste si mon palais est sensible à notre traditionnel veau aux olives alors que l'odeur du mouton bouilli me soulève le cœur? [...] Se pourrait-il que dans quelques mois la Corse soit le thème récurrent de candidats à la présidence de la République en mal de programme. De ces mêmes candidats qui ne vont plus tâter le derrière des vaches dans le fin fond des régions françaises, mais qui vont pitoyablement quêmander les voix dans les pays du Maghreb [...]. Compte tenu de l'actualité, je suis simplement islamoprudent et islamosceptique; je considère en outre qu'il ne m'appartient pas de prouver que cette religion, que je connais bien, est prétendument tolérante. Il appartient au contraire à ses zéloteurs de faire mentir Mustapha Kemal Atatürk quand il la définissait comme la "théologie absurde
-

d'un Bédouin immoral". Suis-je alors un dangereux fasciste-raciste-xénophobe-intolérant? Terminologie chère aux associations pour interdire de parole leurs adversaires. Non, je suis membre de l'UMP (Union pour un mouvement populaire) et de conviction profondément gaulliste » (Nadizi 2004 : 9).

17. Corsica Nazione Indipendente est l'un des principaux mouvements nationalistes corses.

Bibliographie

- Albertini, A., 2006a. « Comment les "Clandestini Corsi" se sont fait piéger », *Corsica*, février, p. 46-49.
- Albertini, A., 2006b. « Doubles peines », *Corsica*, février, p. 44.
- Battegay, A. et A. Boubeker, 1993. *Les images publiques de l'immigration*. Paris, L'Harmattan, CIEMI.
- Briquet, J.-L., 1997. *La tradition en mouvement. Clientélisme et politique en Corse*. Paris, Belin.
- Casanova, P., 2005. « La piste raciste n'est pas privilégiée », *Corse Matin*, 5 novembre, p. 2.
- Chemin, A., 2005a. « Le racisme, mal d'une île vieillissante et sans projet », *Le Monde*, 3 janvier, p. 8.
- Chemin, A., 2005b. « Quatre mineurs corses arrêtés pour jet d'acide sur un foyer », *Le Monde*, 1^{er} janvier, p. 7.
- Chemin, A., 2005c. « Réveillon, dans le silence et la peur, au foyer Sonacotra d'Ajaccio », *Le Monde*, 2 janvier, p. 6.
- Chemin, A., 2004a. « La Corse est secouée par une vague de violences racistes », *Le Monde*, 19 et 20 septembre, p. 11.
- Chemin, A., 2004b. « Les ambiguïtés du camp nationaliste face aux agressions anti-maghrébines », *Le Monde*, 8 et 9 août, p. 9.
- Chemin, A., 2003a. « En Corse, des organisations clandestines revendiquent des actions », *Le Monde*, 18 juin, p. 14.
- Chemin, A., 2003b. « Une série d'attentats racistes secoue la Corse depuis trois semaines », *Le Monde*, 19 et 20 janvier, p. 5.
- Commission nationale consultative des droits de l'homme, 2004. *La lutte contre le racisme et la xénophobie. 2003. Rapport de la commission nationale consultative des droits de l'homme présenté à monsieur le Premier ministre*. La documentation française. <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/044000129/index.shtml> [consulté le 5 janvier 2008].
- Commission nationale consultative des droits de l'homme, 2003. *La lutte contre le racisme et la xénophobie. 2002. Rapport de la commission nationale consultative des droits de l'homme présenté à monsieur le Premier ministre*. La documentation française. <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/034000129/index.shtml> [consulté le 5 janvier 2008].
- Commission nationale consultative des droits de l'homme, 2002. *La lutte contre le racisme et la xénophobie. 2001. Rapport de la commission nationale consultative des droits de l'homme présenté à monsieur le Premier ministre*. La documentation française. <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/024000143/index.shtml> [consulté le 5 janvier 2008].
- Convention d'application territoriale relative aux quartiers prioritaires de Bastia, 2001. *Les quartiers du centre ancien. Les quartiers sud. Inscrits au contrat de ville et à l'ORU*. <http://i.ville.gouv.fr/divbib/doc/CATbastia.pdf> [consulté le 18 août 2008].
- Corse Matin, 2005. « Une famille ne comprend pas », 6 novembre, p. 2.
- Corsica Nazione, 2007. « Corsica Nazione "appelle la jeunesse à l'apaisement" », *Corse Matin*,
-

6 octobre, p. 6.

- Costa, D., 2004a. « Corse : une famille tunisienne victime d'un attentat », *Le Figaro*, 22 novembre. www.lefigaro.fr [consulté le 15 janvier 2008].
- Costa, D., 2004b. « Coups de feu à l'Île-Rousse contre un local maghrébin », *Le Figaro*, 6 décembre. www.lefigaro.fr [consulté le 15 janvier 2008].
- Costa, D., 2004c. « Un lycéen poignardé devant son établissement scolaire par un jeune maghrébin », *Le Figaro*, 10 novembre. <http://www.minorites.org/article.php?IDA=4407> [consulté le 15 janvier 2008].
- Dion, L., 1966. « La polarité des idéologies : conservatisme et progressisme », *Recherches socio-graphiques*, vol. 7, n°s 1-2, p. 23-35.
- Dominici, F., 2007. « Un point pour l'exemple », *Corsica*, novembre, p. 40.
- Dressler, W. et A. Knight, 2008. « La modernisation de l'île. Entre structures claniques et mouvements nationalistes », *Ethnologie française*, vol. 38, n° 3, p. 415-425.
- Elias, N. et J.-L. Scotson, 1997. *Logiques de l'exclusion. Enquête sociologique au cœur des problèmes d'une communauté*. Paris, Fayard.
- Fassin, E., 2006. « Questions sexuelles, questions raciales. Parallèles, tensions et articulations », in D. Fassin et E. Fassin (dir.), *De la question sociale à la question raciale*. Paris, Éditions La Découverte, p. 230-248.
- Giudici, N., 1997. *Le crépuscule des Corses. Identité, clientélisme et vendetta*. Paris, Grasset et Fasquelle.
- Graziani, J.-R., 2004. « Bastia dans la tourmente », *Corse Matin*, 16 novembre, p. 20.
- Grisanti, J.-P., 2005. « "Le tissu associatif est le relais indispensable" », *Corse Matin*, 12 octobre, p. 3.
- Guenif Souilamas, N. et É. Macé, 2004. *Les féministes et le garçon arabe*. Paris, Éditions de l'Aube.
- Habermas, J., 1993. *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Paris, Payot.
- Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), 2004. *Atlas des populations immigrées en Corse*. FASILD, INSEE. http://www.insee.fr/fr/insee_regions/corse/themes/dossiers/atlasimmig/atlasimmig.pdf [consulté le 10 décembre 2007].
- Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), 2002. « Une spécificité marquée pour chaque zone d'emploi », *Économie Corse*, n° 99. http://www.insee.fr/fr/insee_regions/corse/rfc/docs/ecoc995.htm [consulté le 18 août 2008].
- Laborde, C., 2009. « Republicanisme critique vs republicanisme conservateur : repenser les "accommodements raisonnables" », *Critique internationale*, vol. 3, n° 44, p. 19-33.
- Laoukili, A., 2005. « Rapports de domination, laïcité et relations interculturelles. Pour une double critique des processus d'acculturation », *Connexions*, n° 83, p. 79-98.
- Leconte, D., 1980. *Les pieds-noirs. Histoire et portrait d'une communauté*. Paris, Seuil.
- Ligue des Droits de l'Homme. Comité de Corse, 2005. *2002-2004, la Corse sous pression raciste*. <http://www.ldh-corsica.org/jahia/webdav/site/LDH/shared/ldh-documents/La%20Corse%20sous%20tension%20raciste.pdf> [consulté le 5 décembre 2008].
- Luccioni, I., 2005. « La cour d'assises d'Ajaccio plonge dans le Moyen-Âge », *Corse Matin*, 22 novembre, p. 4.
- Luciani, M.-P., 1995. *Immigrés en Corse. Minorité de la minorité*. Paris, L'Harmattan.
- Macé, É., 2001. « Qu'est-ce qu'une sociologie de la télévision? (2) Les trois moments de la configuration médiatique de la réalité : production, usages, représentations », *Réseaux*, n° 105, p. 199-242.
- Marsaud, O., 2006. « El Kantara, le pont entre la Corse et le Maroc », *Afrik.com*, 6 janvier. <http://www.bladi.net/el-kantara-le-pont-entre-la-corse-et-le-maroc.html> [consulté le 10 avril 2010].
-

- Memmi, A., 1994. *Le racisme*. Paris, Gallimard.
- Monti, C., 2006. « Sans foi ni loi », *Corse Matin*, 3 février, p. 2.
- Nadizi, F., 2004. « Le racisme en débat », *Corse Matin*, n° 277, 4-10 novembre, p. 9.
- Peralva, A. et É. Macé, 2002. *Médias et violences urbaines. Débats politiques et construction journalistique*. Paris, La Documentation Française.
- Peretti-Ndiaye, M., 2008. « La Corse, une figure rhétorique du racisme », *Revue Asylon(s)*, n° 4, mai. <http://www.reseau-terra.eu/article736.html> [consulté le 15 décembre 2009].
- Pivois, M., 2004a. « Le racisme monte encore d'un cran en Corse », *Libération*, 29 novembre, p. 2-3.
- Pivois, M., 2004b. « Une vague raciste submerge la Corse », *Libération*, 18 et 19 septembre, p. 17.
- Pivois, M., 2004c. « Un parfum de ratonnade dans le vieux Bastia », *Libération*, 8 et 9 mai, p. 16.
- Ploquin, F., 2002. « La véritable histoire de Latifa, assassinée par son père », *Marianne2.fr*, 7 janvier. <http://m.marianne2.fr/index.php?action=article&numero=132399#1> [consulté le 10 avril 2010].
- Quijano, A., 2007. « "Race" et colonialité du pouvoir », *Mouvements*, vol. 3, n° 51, p. 111-118.
- Rafaelli, J.-M., 2008. « Affaire Kébé. Le tribunal administratif rend son arbitrage aujourd'hui... », *Corse Matin*, 2 mai, p. 4.
- Romani, R., 2007. « Huit interpellations à Bastia après des affrontements entre lycéens », *Corse Matin*, 1^{er} octobre, p. 5.
- Taguieff, P.-A., 2008. « Figures de la pensée raciale », *Cités*, vol. 4, n° 36, p. 173-197.
- Taguieff, P.-A., 1989. « La métaphysique de Jean-Marie Le Pen », in N. Mayer et P. Perrineau (dir.), *Le Front national à découvert*. Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, p. 176-182.
- Terrazzoni, L., 2008. « Portrait démographique », *Fora*, n° 2, hiver-printemps, p. 28.
- Tieri, S., 2002. « Deux frères agressés à Bastia », *Corse Matin*, 21 décembre, p. 2.
- Van Eeckhout, L., 2005. « Le nombre d'actes et menaces racistes ou antisémites a presque doublé entre 2003 et 2004 », *Le Monde*, 22 mars, p. 11.
- Wieviorka, M., 2008. *La diversité. Rapport à la Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche*. Paris, Robert Laffont.
- Wieviorka, M., 2001. *La différence*. Paris, Balland.
- Wieviorka, M., 1998. *Le racisme, une introduction*. Paris, Éditions La Découverte & Syros.
- Wieviorka, M., 1993. *La France raciste*. Paris, Seuil.
- Wieviorka, M., P. Bataille, K. Cooper et al., 1994. *Racisme et xénophobie en Europe. Une comparaison internationale*. Paris, Éditions La Découverte.
- Zappi, S., 2003. « 2002 : le racisme progresse, les actes antisémites se multiplient », *Le Monde*, 29 mars, p. 19.
-